



1 7 3 2

Edition PDF
du 13 mai 2007

Les articles mis en ligne
entre le 6 et
le 13 mai 2007

**Analyses,
commentaires
et informations sur
l'actualité suisse.**
Un point de vue
réformiste en
toute indépendance
depuis 1963,
désormais interactif
et en continu sur
domainepublic.ch

Dans ce numéro

La concordance à la carte des radicaux

Le parti de Fulvio Pelli propose le "speedy dating"
à ses partenaires gouvernementaux
(Jean-Daniel Delley)

Vers l'armée de métier, en gardant la milice

Un programme d'armement 2007 à la fois
novateur et conservateur (Jacques Guyaz)

Valse des taux au rythme de l'insécurité

Les abaissements successifs du taux de conversion
de la prévoyance professionnelle sont précipités
et ne prennent pas en compte
tous les éléments du problème (Jean-Daniel Delley)

Avantage fiscal pour les femmes au travail

Deux idées pour encourager les femmes
à prendre un emploi (Albert Tille)

Investissements durables et bulle verte

Les fonds de placement dans les énergies
renouvelables, ou la ruée vers l'or vert (Yvette Jaggi)

La France bonapartiste

En quoi Nicolas Sarkozy est encore bien davantage
anti-Mai 68 qu'il le proclame (André Gavillet)

La concordance à la carte des radicaux

Le parti de Fulvio Pelli propose le "speedy dating" à ses partenaires gouvernementaux

Jean-Daniel Delley (11 mai 2007)

Les radicaux sont à la peine, leurs résultats électoraux dans les cantons ainsi que des récents sondages en témoignent. Aussi doivent-ils à tout prix manifester leur existence par des propositions originales et attractives.

Misant sur une possible lassitude de l'opinion à l'égard de la polarisation politique, le parti radical (PRD) invite ses partenaires gouvernementaux à un exercice concret de concordance: à chacun des trois autres partis, il propose trois dossiers sur lesquels il pense qu'une entente bilatérale est possible.

Sur le principe de la concordance, les radicaux n'inventent rien. C'est ainsi que la Suisse fonctionne depuis plusieurs décennies. Non par vertu, mais par nécessité. Aucun parti ne peut prétendre dicter sa loi. Seules des solutions de compromis sont susceptibles de passer la rampe parlementaire et populaire.

Depuis les années 70, les difficultés budgétaires et une

croissance économique affaiblie ont rendu plus difficile cette recherche de compromis: quand le gâteau cesse de grandir ou seulement modestement, la lutte pour le partage devient plus âpre. Puis la montée en puissance de l'UDC a encore péjorer la situation, ce parti préférant faire la preuve de son intransigeance que négocier des solutions.

Lorsqu'ils s'adressent tour à tour à leurs partenaires, les radicaux reconnaissent à juste titre l'impossibilité d'un programme commun à tous les partis gouvernementaux. Les alliances changent selon les dossiers, même si en fait domine la constellation bourgeoise. Par contre le PRD est fâché avec l'arithmétique: l'appui d'un seul autre parti ne suffit pas à constituer une majorité au Parlement. Il lui faut pour cela un troisième larron.

Il commet une erreur plus grave encore. La concordance ne se décrète pas, elle se construit. Avant les élections,

citoyennes et citoyens attendent des partis qu'ils exposent chacun leur programme, leurs priorités. Les élections manifesteront les préférences pondérées du souverain. Et c'est ensuite seulement que commence la recherche de compromis, lorsque concrètement les dossiers sont examinés, non dans les états-majors, mais dans le travail en commission. Les radicaux mettent la charrue avant les bœufs.

Avec cette proposition de concordance à la carte, le PRD se positionne comme un parti charnière. Sans conteste, il occupe cette fonction, avec les démocrates-chrétiens. Encore faudra-t-il que les radicaux fassent preuve de plus de constance qu'au cours de la présente législature. Voir la récente révision de l'assurance invalidité, objet d'un compromis initial - durcissement des conditions d'octroi, réintégration et nouvelles ressources financières - qui n'a pas été respecté.

Vers l'armée de métier, en gardant la milice

Un programme d'armement 2007 à la fois novateur et conservateur

Jacques Guyaz (9 mai 2007)

Le [programme d'armement 2007](#) sera soumis au Conseil national à la session d'été. Il représente un tournant symbolique. Pour la première fois sans doute dans l'histoire, il ne comprend aucune arme, mais la 2ème étape du système d'information de conduite des forces terrestres pour 278 millions et l'accroissement de la capacité des infrastructures de télécommunications pour 277 millions. Ces montants sont si proches l'un de l'autre qu'ils fleurent bon la manipulation. Il est en effet difficile de distinguer nettement les infrastructures (antennes, émetteurs, matériel divers) des logiciels de cartographie, de brouillage ou de visualisation de la position des troupes. La poire a manifestement été coupée en deux.

Le plus significatif reste le constat de l'importance extrême de la circulation de l'information en cas de conflit. Les crédits de cette année y sont entièrement consacrés. Enfin pas tout à fait, puisque l'on y trouve l'acquisition de simulateurs de tir pour les chars 87 Léopard; mais là aussi il s'agit de simulateurs et non d'armes réelles ! L'acquisition d'outils très coûteux de communication et de simulation va dans le sens du renforcement d'une armée très technique utilisant des moyens chers, sans aucun doute performants mais aussi complexes, donc difficiles à apprivoiser par des miliciens en quelques cours de répétition.

Tous les projets de la commission de la politique de sécurité du Conseil national

tendent année après année à inciter à une professionnalisation progressive de notre armée. Or tous les débats au Parlement et les alliances de circonstance qui s'y nouent vont vers un maintien du système de milice actuel. L'ironie de la situation n'échappe sans doute pas à Barbara Haering, la socialiste zurichoise qui préside la dite commission et qui fait partie des très rares élus de gauche maîtrisant les affaires militaires. Elle pousse délicatement vers la mise en lumière progressive de ce grand écart et de l'impossibilité de continuer longtemps à mettre des moyens de plus en plus complexes à la disposition de miliciens, autrement dit d'amateurs dont la motivation pourrait bien s'avérer approximative..

Valse des taux au rythme de l'insécurité

Les abaissements successifs du taux de conversion de la prévoyance professionnelle sont précipités et ne prennent pas en compte tous les éléments du problème

Jean-Daniel Delley (9 mai 2007)

Le capital épargné durant sa vie active, augmenté des bonifications et intérêts, doit suffire à financer la rente du retraité jusqu'à son décès. Dès lors que l'espérance de vie augmente, la rente annuelle ne peut que diminuer. Ce constat démographique, à quoi il faut ajouter la progression des cas d'invalidité, justifie la baisse du

taux de conversion, ce diviseur qui permet de calculer le niveau de la rente en fonction du capital disponible. Faute d'une telle adaptation à la baisse, les assurés actifs subventionneraient les rentiers.

La démonstration paraît irréfutable. Pourtant la bataille

des chiffres instille le doute et ne contribue à rassurer ni les cotisants ni les rentiers.

En 2006, par le biais d'une révision de la [loi sur la prévoyance professionnelle \(LPP\)](#) le Parlement a décidé de réduire progressivement le taux de conversion de 7,2 à 6,8% d'ici 2014. Mais

l'abaissement simultané du revenu minimum ouvrant le droit à l'assurance de prévoyance professionnelle devait permettre d'atténuer les effets de la baisse du taux de conversion: en effet, les cotisations étant dorénavant perçues sur un revenu plus important, le capital épargné augmente.

La même année déjà, le Conseil fédéral a proposé une nouvelle baisse - à 6,4% d'ici 2011 -, sans attendre que la loi révisée déploie pleinement ses effets. La commission de la sécurité sociale et de la santé du Conseil des Etats vient d'avaliser cette baisse, mais d'ici 2014 seulement. La gauche penche pour le statu quo.

A qui se fier? L'espérance de vie a-t-elle évolué aussi rapidement?

Sur le principe d'abord. On ne peut impunément changer si rapidement les règles du jeu sans affaiblir la crédibilité de la prévoyance professionnelle. De plus, ces fréquentes modifications créent une inégalité de traitement entre les générations.

Sur la méthode ensuite. L'espérance de vie n'est pas seule en cause. Le montant du capital disponible à la retraite dépend des performances des marchés financiers. Or le Conseil fédéral s'appuie sur des prévisions pessimistes, encouragé par les sociétés d'assurance fortement engagées dans la gestion des fondations collectives. Une gestion qui reste encore très opaque. Alors que sur le long terme, les marchés financiers assurent un rendement moyen qui avoisine les 4%. Encore faut-il que les caisses de

pension soient gérées de manière efficace. Nombre d'entre elles n'ont pas la taille suffisante permettant une gestion de qualité. Quant à la gestion des fondations collectives par les sociétés d'assurance, elle reste très opaque. Et ce sont précisément ces assurances qui poussent à la baisse des taux.

Mais de ces lacunes de la LPP, il n'en est guère question. Sans des réformes visant la transparence et l'efficacité du système, l'attrait d'une prévoyance professionnelle individuelle ne pourra que croître: plutôt gérer soi-même son capital que de subir les contraintes législatives et les décisions obscures d'une caisse de pensions. Mais ce serait alors à chaque assuré de courir des risques financiers qui aujourd'hui sont collectivement assumés.

Avantage fiscal pour les femmes au travail

Deux idées pour encourager les femmes à prendre un emploi

Albert Tille (11 mai 2007)

Pour inciter les femmes à travailler hors du foyer il faut pratiquer la discrimination positive. L'impôt sur le revenu des femmes devrait être plus léger que celui des hommes. C'est Andrea Ichino, de l'Université de Bologne, qui propose cette différence de taxation selon le sexe.

Pour devenir plus compétitive, l'Europe de Bruxelles, préconise dans la stratégie de Lisbonne d'encourager le travail des femmes. L'Italie est, à cet égard, le pays le plus en

retard de l'Union européenne. Le professeur de Bologne suggère donc à son pays de diminuer l'impôt pour les femmes. Avec bien sûr une taxation séparée et non par couple il y aurait donc un barème allégé pour les femmes et légèrement majoré pour les hommes afin d'éviter une baisse des recettes fiscales. L'opération aurait un double effet incitatif. Pour les femmes, travailler serait plus profitable. De leur côté les entreprises seraient incitées à engager plus de femmes. Elles pourraient

baisser leurs salaires sachant que leur revenu disponible après impôt serait plus élevé.

Cette discrimination positive fiscale peut paraître choquante, notamment entre célibataires sans enfant... Aussi choquante, sans plus, que les différences de salaires qui subsistent entre les sexes. Mais son application en Suisse nécessiterait une profonde réforme du système fiscal. A commencer par l'introduction de la taxation séparée des couples.

L'encouragement au travail des femmes serait nettement plus facile, et mieux ciblée par une déduction complète des frais d'acquisition des revenus du travail. L'arrivée d'un enfant transforme fondamentalement le budget d'un ménage. Les frais de garderie, incontournables lorsque les parents travaillent à plein temps, varient de 800 à plus de 2000 francs par mois.

Aucune loi fiscale ne permet d'exonérer de pareilles sommes. L'impôt fédéral direct ne prévoit aucune déduction. Le canton de Vaud concède 1300 francs par année, soit 108 francs par mois. On est loin du compte. On pourrait aussi considérer que le paiement d'une femme de ménage constitue un coût d'acquisition du revenu, lui aussi déductible.

Cette méthode apporterait de massives réductions fiscales donc une forte incitation à prendre un emploi. Elle aurait également un effet collatéral intéressant. La déclaration des frais pour la garde d'un enfant, ou l'entretien du logement, permettrait de révéler au fisc un important travail qui s'exerce actuellement au noir.

Investissements durables et bulle verte

Les fonds de placement dans les énergies renouvelables, ou la ruée vers l'or vert

Yvette Jaggi (8 mai 2007)

Le soleil, l'eau, le vent, la terre ne viennent pas seulement diversifier durablement les sources d'énergie. Elles représentent aussi des possibilités d'investissement sous-exploitées jusqu'ici, et désormais fort en vogue. Du coup, toutes les banques offrent à leurs clients des fonds de placement rassemblant les actions de sociétés faisant dans les énergies renouvelables - et aussi tout récemment dans les effets des changements climatiques.

C'est la ruée vers l'or vert, celui que procurent, dès aujourd'hui et plus encore à long terme, les technologies et les pratiques durables, à commencer par les énergies non fossiles, donc non limitées. Les banques d'affaires sont en pointe: de la [Commerzbank](#) à l'[UBS](#), en passant notamment par [Goldman Sachs](#), [Merrill Lynch](#),

[Pictet](#) ou [Sarasin](#), tout le monde s'y met. Avec des rendements annuels de deux chiffres avant la virgule. Selon l'indice "World Energy" calculé par [Morgan Stanley](#), les différents fonds spécialisés génèrent en moyenne plus de 30% par année sur trois ans. Selon [L'Agefi magazine](#) de novembre dernier, les revenus totaux devraient atteindre près de 170 milliards de dollars dans dix ans, soit une croissance annuelle de 15%. Selon [Le Temps](#), on évalue d'ores et déjà à 17,9 milliards de francs les placements dans l'environnemental, le social et la gouvernance.

Toute flamme ayant son retour, certains prédisent déjà, à l'instar de [Robert Bell](#), l'explosion de la [Bulle verte](#), plus grosse que la bulle Internet des années 2000 vu la vitesse de prolifération des

investissements dans les énergies nouvelles. Président du département de sciences économiques du Brooklyn College à New York, Robert Bell considère cet éclatement comme inévitable, tant la "*frénésie du renouvelable*" se développe, à l'échelle planétaire. Robert Bell avance même une date pour le retournement de tendance, qui devrait se produire vers 2012.

Bien entendu, tout le monde ne s'accorde pas sur la survenance de l'événement. [D'aucuns](#) considèrent le filon comme trop bon et durable pour s'épuiser dans les années à venir. Il est vrai que, contrairement à Internet, les énergies renouvelables n'émergeront jamais, même en partie, à l'économie de la gratuité.

La France bonapartiste

En quoi Nicolas Sarkozy est encore bien davantage anti-Mai 68 qu'il le proclame

André Gavillet (7 mai 2007)

Il est de retour le joli mois de mai. Au moment où la génération des soixante-huitards part à la retraite, son idéologie est réactivée pour servir de repoussoir. Nicolas Sarkozy, au terme de sa campagne présidentielle, en a fait une critique caricaturale pour mieux marquer la rupture non pas avec le radical-socialisme de Chirac, mais avec le politiquement correct de toute une génération.

Coupable, Mai 68, d'avoir exalté la jouissance immédiate quand les vraies valeurs sont le travail et l'effort qui révèlent le mérite. Coupable, Mai 68, d'avoir promu une pédagogie refusant la note, la sélection, snobant les richesses du patrimoine culturel. Harry Potter plutôt que Voltaire. Jusqu'à ce point du discours, rien d'original. Ce sont, depuis longtemps, les rengaines des bretteurs de la droite, ignorant souvent la réalité du terrain scolaire et méconnaissant le travail des enseignants.

Coupable, Mai 68, des excès du capitalisme financier. Et là on change de registre. Extrait du discours de Bercy (*Libération*, 4 mai): «Voyez comment le culte de l'argent roi, du profit à court terme, de la spéculation, comment les

dérives du capitalisme financier ont été portées par les valeurs de Mai 68»». Ce mouvement tournant pour attaquer les gauchistes sur leur gauche est plus qu'un effet d'estrade. Alors que personne n'ignore les liens personnels de Sarkozy avec les représentants du capitalisme français, dont quelques-uns se trouvaient à Bercy pour lui apporter physiquement leur soutien, et qui se trouveront récompensés par l'abaissement à 50% du bouclier fiscal (cette formule, dégradant l'impôt, est en soi un programme), la charge contre Mai 68 est une manière facile de se défausser, populiste.

On ne refera pas ici l'histoire de Mai 68, son apport révolutionnaire et aussi son intégration dans la société post-industrielle. Sous les pavés, le Club Med. Mais on s'attachera à ce qui fut le déclencheur du mouvement, son inspiration originelle, à savoir le refus de l'autorité universitaire, du mandarinat, du dogmatisme et de la centralisation. En 1969, de Gaulle voulut transformer institutionnellement le besoin d'autonomie qui s'était si fortement exprimé. Il proposa une réforme en trois volets: participation des travailleurs

dans les entreprises, réforme du Sénat, régionalisation. Le tout fut soumis à référendum. De Gaulle le perdit et démissionna. Malgré les premiers pas vers la décentralisation dus à Gaston Defferre, la France reste par excellence le pays jacobin et bureaucratique, quand on la compare à tous ses voisins: Espagne, Grande-Bretagne, Allemagne, Italie. La France de 2007 est un pays où la méthode d'apprentissage de la lecture est décidée pour toute la nation par le ministre de l'Education nationale qui fait connaître sa décision, à l'intention du corps enseignant, par lettre circulaire.

Or ce pouvoir centralisé est renforcé encore par l'élection présidentielle. Le candidat multiplie les promesses: si je suis élu, je ferai... Cette centralisation sera renforcée encore par la manière dont Sarkozy veut gouverner, intervenant personnellement et ouvertement. Dans l'histoire politique française, ce style, en partie populiste, renvoie à la tradition bonapartiste. Nicolas Sarkozy en a la taille et l'on ne s'étonnera pas qu'il aille se ressourcer en Corse.